

ENVIRONNEMENT

Les déchets et l'usage unique au cœur de la conférence de la MTE

La Mission pour la Transition Énergétique (MTE) organisait hier en fin de journée sa conférence annuelle en format digital pour ses adhérents. Le fil conducteur de cette soirée qui s'est déroulée en présence du Souverain était la thématique « Vivre sans déchet ». L'occasion aussi de décerner un prix à trois initiatives locales, sélectionnées par les signataires du Pacte national.

11 mai 2021, 15h57



© Stéphane Danna direction de la communication

« Les déchets sont au cœur de notre Transition énergétique car ils sont à l'origine d'un tiers de nos émissions de CO₂. » C'est avec cette donnée forte qu'Annabelle Jaeger-Seydoux a introduit le sujet de la conférence annuelle de la MTE, rappelant au passage le plan de prévention ambitieux : atteindre un objectif zéro en matière de plastique à usage unique en 2030. Il y avait eu les sacs en 2016, [les pailles et les bâtonnets en 2019](#), et la dernière interdiction remonte à 2020, avec celle [des cotons-tiges, gobelets, couverts et assiettes en plastique](#). Les initiatives locales et internationales afin de réduire nos déchets sont nombreuses, à l'image de la société Loop, filiale de TerraCycle. Sa directrice générale du pôle européen, Blandine Surry, était l'invitée de la conférence et a présenté la stratégie de l'entreprise : remettre la consigne au goût du jour. Une initiative saluée par le Souverain.

Allemagne et Canada, des exemples concrets

Lors de son intervention, Blandine Surry a dressé un constat fort : « *Le recyclage, même s'il est absolument nécessaire, ne sera pas suffisant pour venir à bout de la crise des déchets que nous connaissons. Selon GreenPeace, seul 9% du plastique est effectivement recyclé.* » Le reste (91%) étant incinéré ou accumulé dans des décharges, des déchetteries ou tout simplement dans la nature... Loop mise sur la durabilité et l'optimisation en partant du principe que « *plus un emballage est durable, moins son coût par utilisation sera élevé* » et a opté pour « *un système du passé, que nos grands-parents ont connu et que certains marchés connaissent toujours* » : la consigne. Blandine Surry cite deux exemples : « *L'Allemagne, où plus de 30% du marché des boissons se fait en mode consigné, et le Canada, où la bière est également soumise à ce dispositif.* »

Une étude de faisabilité en cours

Ce que Loop propose est simple dans les faits : « *Nous voulons créer et déployer une plateforme globale où les fournisseurs développent des produits en emballage réutilisable et consigné, que les distributeurs ou la restauration rapide peuvent proposer à la clientèle. L'objectif étant d'éliminer les déchets d'emballage à usage unique et rendre le réemploi aussi simple et pratique que possible pour le consommateur.* » A l'issue de cette prise de parole, Annabelle Jaeger-Seydoux a annoncé qu'une étude de faisabilité de la consigne, visant principalement les emballages de la vente à emporter de la restauration rapide, est en cours en Principauté. Une autre enseigne, Carrefour Monaco, connue pour son engagement dans la Transition énergétique, est très intéressée par ce système. Le groupe français travaille d'ailleurs depuis deux ans avec Loop et depuis décembre 2020, une dizaine de magasins parisiens proposent une trentaine de produits consignés à la vente. L'objectif à l'horizon 2025 est d'avoir un catalogue de 1000 références disponibles dans plus de 500 grandes surfaces.



© Gaetan Luci - Palais Princier

Trois lauréats au concours des initiatives

S'il y a de l'espoir à l'international, la MTE sait aussi que les initiatives à l'échelle locale ne manquent pas. « *Les pouvoirs publics n'atteindront pas seuls les objectifs ambitieux fixés en matière de réduction de CO₂, c'est l'ensemble du tissu économique et institutionnel de la Principauté qui doit se mettre dans une trajectoire zéro carbone* », rappelait la directrice de la MTE. Cette conférence annuelle, qui a permis de dresser le bilan de l'année pour la Mission pour la Transition Energétique, a donc été l'occasion de mettre en lumière les actions des entreprises signataires du Pacte national. Soumises au vote des adhérents, [19 initiatives monégasques ont été départagées](#), donnant lieu à trois lauréats. Le CHPG, [pour son projet de bloc opératoire responsable](#), le Grimaldi Forum, [pour la démarche d'écoconception des scénographies](#), et le salon de coiffure l'Odyssée, [pour le don des cheveux coupés à l'association « Coiffeurs Justes »](#), « *qui s'en sert par exemple pour dépolluer les ports grâce aux propriétés lipophiles des cheveux permettant de fixer les hydrocarbures* ».

Le portrait du Monaco de 2050 dressé par le Souverain

Le prince Albert II a ensuite pris la parole pour conclure l'évènement. « *Avons-nous le choix de vivre avec des déchets ?* » a-t-il interrogé, répondant quelques secondes plus tard par la négative, et citant par la même occasion la règle des « 3R : réduire, réutiliser, recycler ». Le Souverain a notamment déclaré : « *La démarche est engagée, l'état de la planète et des océans l'exige, les consommateurs le demandent, les industriels s'engagent... Il est possible de faire autrement, il faut saisir cette chance et agir maintenant et tous ensemble.* » Il a ensuite été question du Monaco de demain et pour sensibiliser à cette cause, le Prince a dessiné les contours de la Principauté de 2050. Mobilité douce, qualité de vie remarquable, économie circulaire... Toutes les solutions sont envisagées. « *L'usine d'incinération a été remplacée par une unité de lavage pour les emballages durables, les bâtiments produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, ayant parfaitement ingéré la végétation dans le bâti... Il ne s'agit pas de rêver d'un monde d'après, idéal, il faut se donner les moyens de le rendre possible et je suis convaincu que nous en disposons.* »

Audrey CORMINBOEUF

